Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 056-215601931-20260604-2026_04_05-DE

COMMUNE DE RIANTEC

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le 4 juin, à dix-huit heures, le conseil municipal de RIANTEC, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie de RIANTEC, sous la présidence de. M. Gaëtan MALARDÉ, maire.

- Nombre de conseillers en exercice : 29
- Date de la convocation du conseil municipal : 29 mai 2026
- Présents : M. Gaëtan MALARDÉ, Mme Nastasia DUFOUR, M. Philippe LE CORRE, M. Fabien TOUREAUX (Q09 à Q13), Mme Muriel ROBLIN, M. Michel COUTURIER , Mme Myriam GUY THOMAS, M. Gwen KERMABON, Mme Marie-José ATMETTLER, M. Denis CORBEL, M. Jean-Marc KERBELLEC, Mme SEBESI Lili, Mme Françoise JAFFRÉ, M. André TELO-GUILLAS, Mme Tiphaine LE GAL, M. Guillaume LE NEILLON, Mme Nathalie CLAUSTRE, M. Yann BASIA, Mme Lydia DRÉANO, Mme Fabienne LE ROCH, Mme Sylviane GUÉMENÉ, Mme Catherine GUILLEVIC, M. Pierre GRARE, Mme Françoise POUPON (nouvellement installée suite à la démission de M. Bernard CATEAU)
- Absents ayant donné pouvoir : Mme Hélène MONTOUT à M. Gaëtan MALARDÉ, Mme Morgane CANTE à Mme Muriel ROBLIN, M. Jean-Michel LERY à M. Jean-Marc KERBELLEC, M. Olivier GUILLO à Mme LE ROCH
- Absent : M. Fabien TOUREAUX (Q01 à Q08 – arrivée en séance à 18 : 28) ; M Antoine BLOUIN

Mme Muriel ROBLIN est nommée secrétaire de séance.

VIE MUNICIPALE

Question n°5 : DECISION MODIFICATIVE N° 1-2026 / BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE

EXPOSÉ de Gaëtan MALARDÉ, maire

Le maire informe qu'il y a lieu de reconsidérer certains crédits au budget principal comme suit :

I. La section d'INVESTISSEMENT s'équilibre à + 45 000,00 €, à savoir :

DÉPENSES (€)	
– Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	+ 45 000,00
Compte 21328 – Autres bâtiments privés (+ 45 000,00)	
RECETTES (€)	
– Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	- 24 000,00
Compte 021 – Virement de la section de fonctionnement (- 24 000,00)	
– Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	+ 69 000,00
Compte 10222 – FCTVA (+ 69 000,00)	

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 056-215601931-20260604-2026_04_05-DE

II. La section de FONCTIONNEMENT s'équilibre à + 77 800,00 € à savoir :

DÉPENSES (€)	
– Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés	+ 34 800,00
Compte 64111 – Rémunération principale personnel titulaire (+ 19 000,00)	
Compte 64131 – Rémunérations personnel non titulaire (+ 15 800,00)	
– Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	+ 31 000,00
Compte 65561 – Contributions au fonds de compensation des charges territoriales (+ 31 000,00)	
– Chapitre 014 – Atténuations de produits	+ 36 000,00
Compte 739116 – Prélèvements au titre de l'article 55 de la loi SRU (+ 36 000,00)	
– Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	- 24 000,00
Compte 023 – Virement à la section d'investissement (- 24 000,00)	
RECETTES (€)	
– Chapitre 74 – Dotations et participations	+ 4 500,00
Compte 744 – FCTVA (+ 4 500,00)	
– Chapitre 77 – Produits exceptionnels	+ 73 300,00
Compte 773 – Mandats annulés sur exercices antérieurs (+ 73 300,00)	

DÉLIBÉRÉ

— VU l'avis favorable de la Commission Vie municipale du 19 mai 2026 ;

Le conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ :

— D'ADOPTER la décision modificative n° 1-2026 telle que présentée ci-dessus.

Pièces jointes au projet :
– Néant
Documents complémentaires consultables en mairie :
– Néant

Fait à Riantec, le 08 juin 2026

Le maire,

Gaëtan MALARDÉ

MAIRIE DE RIANTEC 56 Morbihan

La secrétaire de séance,

Muriel ROBLIN

Conseil municipal du 04 juin 2026